

# À la croisée des bons mots de Beaumont.

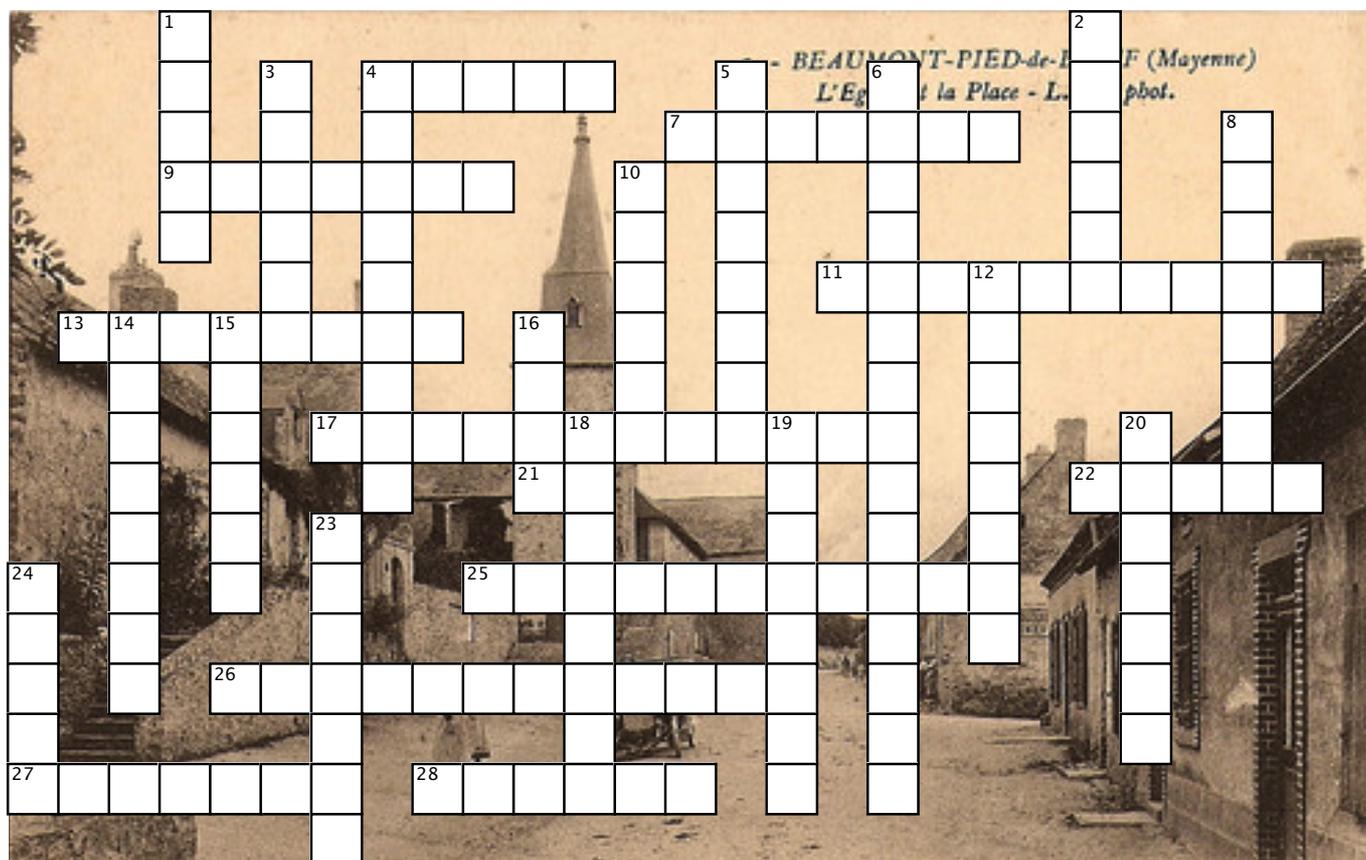
Les mots à trouver concernent la commune de Beaumont-Pied-de-Boeuf, son histoire, des personnes et des lieux.  
Des sites internet, de l'école, de la commune, wikipedia et d'autres peuvent vous aider.

[www.ecolebizu.org](http://www.ecolebizu.org)

[www.beaumontpieddeboeuf.mairie53.fr](http://www.beaumontpieddeboeuf.mairie53.fr)

Les solutions seront publiées en janvier 2013.

Hervé Moullé



## Horizontalement

4. Le four permet d'en produire.
7. Le nom d'un ancien instituteur et d'une ancienne secrétaire de mairie.
9. Le nom du premier maire de la commune, condamné et guillotiné le 9 Thermidor An II (27 juillet 1794).
11. Le gentilé des habitants de Beaumont-Pied-de-Boeuf.
13. Le prénom de la secrétaire de mairie actuelle.
17. Comment s'appelle la forêt voisine?
21. Une préposition.
22. Une horloge achetée en 1968.
25. Le nom de la ferme où fut découvert un trésor de l'Antiquité (sans espace ni tiret).
26. Le nom du canton (sans espaces ni tirets).
27. Il avait eu 100 ans le 12 septembre 1959.
28. Le nom du département voisin.

## Verticalement

1. Le nom de la rivière qui traverse la commune.
2. Le nom du maire actuel.
3. Le nom de l'instituteur de l'école publique en poste de 1994 à 2013.
4. Un café restaurant faisait face à l'église.
5. Le nom d'une ancienne institutrice.
6. De quoi était constitué le trésor découvert le 24 juillet 1895 (trois mots sans espaces)?
8. Où peut-on lire une dédicace qui sonne depuis 1506 ?
10. Il était bien utile pour laver le linge.
12. Le pont ... .
14. À quel Saint l'église est-elle dédiée?
15. D'azur au léopard d'or soutenu de deux fleurs de lis du même.
16. Synonyme de patte.
18. Le premier mot du nom de la commune.
19. On y a extrait beaucoup de pierres.
20. Une horloge achetée en 1898.
23. Le nom du département.
24. Qui vole un oeuf vole un ... .

## Jeu concours

(Ce jeu est proposé exclusivement aux habitants de la commune de Beaumont-Pied-de-Boeuf.)

### Jouez et gagnez à notre grand jeu des mots croisés :

Les participants devront remplir la grille de mots croisés ci-dessus. Ils la présenteront au secrétariat de mairie qui la vérifiera et en fera une photocopie portant le nom, la date et l'heure du dépôt. La grille devra être complétée et exacte pour être considérée gagnante. Les gagnants qui auront répondu le plus rapidement seront récompensés par de très beaux lots surprises. La remise des prix s'effectuera le jour des vœux. Présence obligatoire.

Date limite de dépôt de votre grille remplie : **vendredi 11 janvier 2013 à midi.**

Nous vous souhaitons à toutes et tous, bonne chance et... que les meilleurs gagnent !